

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME DE LA VILLE ET DE L'MENAGEMENT DU TERROTOIRE
Direction des Equipements Publics de
La Wilaya de Biskra
N.I.F 424024000007248
Route de Batna en face de l'ancienne gare routière Biskra
MISE EN DEMEURE N°01

Suite au marché visé par le comité des marchés n° 616/2025 du 30/12/2025 et visé par le contrôleur budgétaire sous le n°2600/2025 du 31/12/2025 Approuvé par le maitre d'ouvrage sous le n°354/623/2025 le 31/12/2025, portant sur la réalisation d'un CEM type 06 au niveau du site des 1352 LPA commune Biskra wilaya de Biskra, lot n°02 : logements de fonctions (1f5+2f4+2f3), avec un délai d'exécution de 05 mois Confié à l'entreprise * Hamedi Toufik *, élisant domicile cité communale Beni Mora Biskra.

- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux N° 354/2025 notifié le 31/12/2025.

- Vu la correspondance N°01/2026 en date du 24/02/2026 adressé par le BET qui signalant un manque chef de chantier et le cahier de chantier, ainsi que les réserves n'ont pas levées, et l'ETB non –respecte pas les instructions.

L'entreprise * Hamedi Toufik *, élisant domicile cité communale Beni Mora Biskra

Est mis en demeure n°01pour :

- Désignation d'un représentant permanent sur le chantier et mise à disposition du cahier de chantier au niveau du site, et respecter les instructions du BET.

- A l'effet de procédure, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de la première parution de la présente mis en demeure dans les journaux nationaux :

Passant ce délai et faute par l'entreprise de ne se conformer aux prescriptions réglementaires, le maitre d'ouvrage se réserve le droit de prononcer les mesures coercitives conformément à la réglementaire en vigueur.